
U d'/of OTTAWA
39003004614441

26-2-70

ETUDES HISTORIQUES

LE

TOMBEAU DE CHAMPLAIN

ET

Autres réponses aux questions d'Histoire du Canada proposées lors du concours ouvert en juin 1879 par Son Excellence M. le Comte de Premio-Real

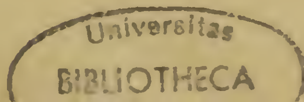
PAR

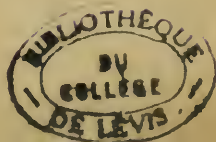
N. E. DIONNE, M. D., Lauréat.



QUEBEC
DES PRESSES A VAPEUR DE LEGER BROUSSEAU
9, rue Buade

1880





SOMMAIRE.

AVANT-PROPOS

En juin 1879, Son Excellence M. le Comte de Premio-Real ouvrait un concours sur des questions d'Histoire du Canada. Grâce au grand intérêt que cet homme distingué porte à ces sortes d'études, et aussi à la générosité dont il a donné alors une preuve non équivoque, des prix étaient offerts à celui ou à ceux qui donneraient les réponses les plus satisfaisantes. Un jury d'examinateurs, composé de S. E. M. le Comte de Premio-Real, de M. le Président de la Société littéraire et historique et de M. le Président de l'Institut-Canadien, décerna les deux prix au même concurrent, l'auteur de ces *Etudes*.

Ayant manifesté depuis à S. E. M. le Comte notre intention de livrer nos

réponses à la publicité, il a bien voulu seconder nos efforts dans ce sens. Nous avons revu une des questions principales, celle qui a trait au tombeau de Champlain. et l'avons considérablement augmentée. La lettre flatteuse que Son Excellence nous adresse et que nous publions, est de nature à nous encourager à faire connaître au public le résultat de ces recherches qui ne seront peut-être pas sans quelque intérêt pour ceux qui aiment à connaître l'histoire de leur pays.

Québec, le 6 mars 1880.

Monsieur le docteur.

J'ai vu avec une profonde satisfaction que vous comprenez l'importance des questions historiques en général, et de celles en particulier qui intéressent le pays où vous êtes né et dont j'aime tant le séjour.

On doit toujours encourager autant que possible les esprits sérieux et persé-

vérants qui veulent bien comprendre qu'en dehors des occupations professionnelles, d'autres champs sont ouverts à leur activité, et qu'ils peuvent par l'étude y faire des découvertes utiles.

Je vous assure, Monsieur le Docteur, que je n'ai jamais déboursé avec autant de plaisir que lorsqu'il s'est agi de vous faire parvenir la très-modeste somme, montant du prix que vous avez obtenu. J'aimerais à être plus riche pour pouvoir accorder souvent des récompenses aussi bien méritées.

La reconnaissance que je vous dois pour avoir répondu avec tant de sagacité aux questions historiques qui vous ont été posées, est grande, très-grande ; car vous m'avez prouvé que l'idée qui me guidait n'était point stérile.

Quant à votre intention de publier une nouvelle étude sur le tombeau de Champlain, tous ceux qui s'intéressent à de pareilles recherches ne peuvent que vous féliciter et vous encourager sur cette nouvelle piste.

Vous avez d'autant plus de mérite à poursuivre vos travaux que la voie en est plus ardue, je dirai même plus aride. L'histoire, en effet, n'admet pas les ornements dont les autres genres littéraires sont susceptibles. Le poète qui veut séduire, l'orateur qui veut persuader, ont à leur disposition le merveilleux de la fiction, l'arsenal des images brillantes, des tours oratoires, l'enchantement de l'harmonie, le balancement des périodes sonores. Au contraire, l'attribut essentiel de l'histoire, que dis-je ! son but même est la vérité, intéressante sans doute, mais la vérité.

Que la critique ne vous décourage donc pas, et surtout quand elle est pleine de fiel. Si quelqu'un vous traite mal, tant pis, non pour vous, mais pour lui. Il méconnaît le conseil du célèbre écrivain anglais Harris : " de fixer notre attention plutôt sur ce qui est louable que sur ce qui est blâmable, c'est-à-dire, de plus rechercher les sources de la louange que celles du blâme ; car, bien

qu'il arrive parfois à un critique d'être sévère avec raison, il peut fort bien dans une autre occasion se tromper, et s'expose alors au sarcasme décoché au savetier qui se posait en critique : *Ne sutor ultra crepidam.*''

D'un autre côté, je comprends votre goût pour ces recherches historiques et l'intérêt particulier qu'on éprouve au Canada à traiter des questions, dont quelques-unes sont très-obscures. L'apparente confusion avec laquelle les astres nous apparaissent semés sur la voûte céleste, n'ajoute-t-elle pas à l'intérêt de l'astronomie.

Enfin, comme vous n'avez point la prétention de laisser, nouveau Salluste, des modèles de narration historique, mais seulement d'élucider certaines questions controversées, je vous félicite de ce que vous avez fait. Je n'ai jamais eu le plaisir de vous rencontrer ; je ne vous connais point personnellement ; mon opinion ne saurait donc être influencée par mes sentiments. Je vous réitère

encore une fois cordialement mes félicitations, et me fais un véritable honneur de me dire

Votre très-humble

et très-obéissant serviteur,

Premio-Real.

LE

TOMBEAU DE CHAMPLAIN

I

OU REPOSE LE CORPS DE CHAMPLAIN FONDATEUR DE QUÉBEC ?

Dès les premières années de la colonie française établie à Québec, les sépultures se faisaient dans quelque cimetière ou caveau d'église dont il est assez facile de retracer les bornes. Les colons français et les sauvages chrétiens morts à Québec, étaient enterrés ou dans le cimetière des Récollets ou dans celui de la Montagne, ou encore dans le cimetière des pauvres, et l'endroit spécial assigné à chacun nous est généralement connu. Ainsi, nous savons où furent déposés les corps

du Frère DuPlessis, de Louis Hébert, des Pères Masse, de Brébeuf, et G. Lalemant, etc. Mais, s'il s'agit de Champlain, de l'homme le plus éminent qui ait vécu au Canada, du fondateur de Québec et du père de la Nouvelle-France, surgissent des difficultés inextricables, qui semblent défier les calculs de l'archéologue et les recherches de l'historien. Est-ce là un secret de la Providence, qui a voulu enlever à notre vénération les restes de l'homme illustre dont la mémoire est toujours chère au cœur des Canadiens-Français ?

§ 1.—*Lieux de sépulture des Gouverneurs de la Nouvelle-France.*

De tous les Gouverneurs français enterrés dans l'enceinte des murs de Québec, Champlain est le seul dont le lieu de sépulture soit ignoré. M. de Mésy, mort en 1665, fut inhumé dans le cimetière des pauvres, près de l'Hôtel-Dieu.

Les corps de MM. de Frontenac, de Callières, de Vaudreuil et de Longueil reposèrent longtemps dans les voûtes de l'église des Récollets, près de la Place d'Armes. Et, quand cette église devint la proie des flammes, en 1796, on exhuma ces précieux restes pour les transporter à la cathédrale, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié. Ils furent d'abord ensevelis dans cette chapelle, près de la muraille, du côté de l'évangile. Une seconde translation de leurs ossements eut lieu, paraît-il en 1829, et ils furent déposés dans les voûtes de la chapelle Sainte-Anne. C'est dans cette même chapelle, tout près de N. D. de Pitié, qu'ils furent définitivement placés, lors des travaux d'excavation faits en 1877. L'identification de ces squelettes entassés là pêle-mêle n'étant plus possible, il fallut réunir dans une tombe commune les restes mortels de ces héroïques défenseurs de la patrie. Le catholique qui va chercher des consolations au pied de la statue de la Mère des Douleurs, ne

doit pas oublier qu'à quelques pieds de la balustrade dorment en paix plusieurs des gouverneurs les plus estimés, et aussi un des plus grands génies du XVIIe siècle. Leurs noms ne sauraient rester dans l'oubli, et tôt ou tard quelque pierre tumulaire indiquera aux générations futures ce que ces ancêtres illustres ont fait pour le bien de leurs gouvernés.

Champlain mourut trente années avant M. de Mésy ; mais durant cette période assez courte, il se déroula des évènements qui servirent à jeter plus d'ombre sur le lieu de sépulture du premier Gouverneur. Ainsi, l'incendie de l'église paroissiale, les constructions d'édifices publics et privés dans cette haute-ville jusqu'alors à peu près déserte, l'alignement et l'ouverture des rues avaient presque transformé cette partie de Québec où reposait Champlain. Jusqu'à cette date de 1635, la coutume était de faire les inhumations dans les deux seuls cimetières des Récollets et de la côte de la Montagne, et ce dernier servit ainsi

jusqu'en 1657 ; on ne sache pas qu'il en fût enterré ailleurs. Ainsi, en 1619, le Frère Pacifique, récollet, fut inhumé dans la chapelle de Québec, et en 1627, Louis Hébert fut enterré dans le cimetière de Notre-Dame des Anges, près du couvent des Récollets. Etienne Jonquest, son épouse Anne Hébert, ainsi que leur enfant, furent probablement enterrés dans ce dernier endroit. Dans une ville dont la population variait de 50 à 60 âmes, les mortalités n'étaient pas fréquentes ; et depuis le 24 octobre 1621, date de l'ouverture des registres de Québec, jusqu'en 1629, il n'y eut dans la colonie française que six baptêmes et deux mariages.

Le 25 décembre 1635, Champlain terminait donc sa carrière, trop tôt, hélas ! pour le bien qu'il pouvait opérer encore. Cependant, il avait vu réaliser en grande partie le rêve de ses espérances. Dans cette contrée inculte, il avait pu, avec l'aide des premiers pionniers français, les Hébert, les Couillard, les Pivert,

les Martin, opérer quelques défrichements, et fonder au centre même de ces royaumes indigènes qui n'avaient de grandiose que le nom, une ville qui fournissait déjà les plus belles espérances. Imbu de l'idée que le salut d'une âme était chose plus précieuse que la conquête d'un royaume, Champlain, avec le concours des missionnaires récollets et jésuites, avait donné à la jeune colonie des assises durables, et lui avait garanti un avenir heureux, en inspirant à ce petit peuple le goût de la religion, base de toute société ; aussi, nos premiers ancêtres étaient-ils pleins de cette foi humble et forte, qui faisait dire au jésuite Charlevoix que parmi eux régnait la simplicité des premiers siècles de l'Eglise. Homme d'action, Champlain n'avait pas non plus négligé, dans ses voyages de France à Québec, et dont il a laissé des relations très-fidèles, d'apporter tous ces éléments de force matérielle que les colons ne pouvaient se procurer ici. La mort le surprit au beau milieu de ses

travaux ; et la Providence a voulu que nous, ses enfants, soyions privés de cette suprême consolation de l'orphelin, d'aller prier sur la tombe d'un père chéri, le père du peuple Canadien.

Québec, le vieux Québec, la ville que Champlain chérissait par-dessus tout, n'a-t-il pas failli à son devoir, et j'oserai même dire, terni sa renommée de gratitude, en n'élevant pas à la mémoire de son fondateur un monument digne de lui et de son œuvre ! Si, nous dépouillant un jour de cette indifférence profonde, nous allions bientôt mettre à exécution un vœu général, peut-être alors, par une permission divine toute spéciale, découvririons-nous ces ossements enfouis quelque part dans l'intérieur de nos murs.

§ 2.—*La querelle des antiquaires.*

Avant d'entrer dans le vif de la question, nous aimons à faire connaître les

résultats des démarches, discussions, fouilles qui ont été opérées jusqu'ici, toujours dans l'espoir d'arriver à une conclusion finale. Nous ne prétendons pas nous-même dire le dernier mot sur cette question remplie de ténèbres. De savants archéologues avant nous ont posé quelques jalons qui ont servi à nous guider dans nos recherches ; d'autres viendront ensuite, heureux si nous pouvons leur être utile ; c'est là notre unique ambition.

Plusieurs connaissent l'origine de cette célèbre discussion entre MM. les abbés Laverdière et Casgrain d'une part, et M. S. Drapeau d'autre part ; on l'a décorée du nom pompeux de *querelle des antiquaires.* Les deux abbés avaient annoncé un beau matin que, conjointement ils allaient découvrir le tombeau de Champlain. Ils avaient lu Sagard, les Voyages de Champlain, les Relations et le Journal des Jésuites, compulsé les registres de N. D. de Québec, enfin tout ce qui pouvait servir à les guider dans cette voie

obscure avait été mis à contribution. A peine un mois était-il révolu, que toutes leurs démarches étaient couronnées de succès ! Cependant le public, plein de respect pour les décisions de ces deux historiens distingués, crut généralement à l'efficacité de leurs recherches. M. Drapeau révoqua en doute cette conclusion hâtive, et puis bientôt refusant carrément d'y ajouter foi, il mit, au moyen de brochures, le public en garde contre ce qui lui semblait une erreur d'archéologues. Telle a été l'origine de cette discussion qui avait semblé tourner à l'avantage de MM. Laverdière et Casgrain ; mais nous verrons que M. Drapeau était peut-être plus près de la vérité. N'importe. la conséquence fut toujours heureuse. puisqu'elle mettait cette question sous un nouveau jour. Ceci avait lieu en 1866 et 1867.

Jusqu'à cette époque, l'impression générale était que le corps de Champlain avait été " inhumé dans une chapelle " qui paraît avoir été attenante à Notre-

“ Dame de Recouvrance, et qui était “ désignée sous le nom de Chapelle de “ Champlain. ” (Ferland, Cours d’histoire du Canada, I, 293). Nous avions toujours partagé nous-mêmes l’erreur de M. Ferland, avouent MM. Laverdière et Casgrain ; mais, après avoir examiné de nouveau les régistres de N. D. de Québec, nous sommes arrivés à une conclusion toute différente ; et ils étayent ensuite leurs conclusions sur des arguments, des déductions plus ou moins solides. Voici, en résumé, ces conclusions.

1° La Chapelle de Champlain n’était autre que la chapelle de Québec, construite en 1615 par le gouverneur Champlain, et était située au pied de l’escalier qui fait communiquer la côte de la Montagne à la petite rue Champlain. 2° La voûte trouvée précisément au pied de cet escalier, indiquait que c’était bien là que le corps de Champlain fut mis en 1635, au-dessous de la chapelle. 3° Des ossements humains découverts par M. Baldwin, de Boston, surintendant des

travaux de l'aqueduc en 1854, étaient ceux de Champlain et de deux personnages enterrés à côté de lui. 4° La voûte était bien conservée en 1866, et sur une pierre on voyait les restes d'une inscription, avec lesquels on formait le nom de Samuel de Champlain.

A dire le vrai, il était difficile de ne pas accepter ces conclusions, surtout venant de la part d'hommes versés dans ces sortes de sciences qui demandent de vastes connaissances historiques, un grand fonds de raisonnement, et une patience de bénédictin. Pour ceux qui connaissaient M. l'abbé Laverdière, ils ne doutaient pas qu'il ne réunît toutes ces qualités. M. l'abbé Casgrain avait alors comme aujourd'hui un grand nom comme historien des communautés religieuses de Québec.

Les choses en restèrent là jusqu'en 1875. Vers la fin de cette année-là, M. Casgrain seul, car M. Laverdière n'existait plus, armé d'un document inédit, démontra que ses conclusions de 1866 n'étaient

peut-être pas absolument justes. Nous pouvons affirmer de suite qu'elles n'étaient certainement pas exactes dans leur entier, et c'est ce que nous allons essayer de démontrer. Nous formulerons notre humble opinion quand nous aurons bien fait connaître tout ce qui se rattache aux chapelles ou églises de Québec, depuis 1615 jusqu'à 1647.

§ 3.—*Chapelle de Québec ou du gouverneur.*

A l'arrivée des Pères Récollets en 1615, Champlain fit construire au pied de la côte de la Basse-Ville, tout près de l'Eglise actuelle de N. D. des Victoires, une petite chapelle, qu'on était convenu d'appeler *Chapelle de Québec*, ou *du Gouverneur*. Elle servit d'église paroissiale jusqu'à la prise de Québec par les Kirtk, en 1629, au départ de tous les missionnaires récollets et jésuites le 9 septembre. Il n'y eut plus alors

de prêtres catholiques dans la colonie jusqu'au retour des jésuites en 1632. Il est très-probable qu'à cette date, la Chapelle de Québec avait subi le sort du magasin ou de l'*habitation* de la Basse-Ville, incendiée durant le séjour des Anglais à Québec. Le témoignage du P. Lejeune, un des deux jésuites arrivés cette année-là, est assez explicite : " Nous vîmes au bas du fort la pauvre " habitation de Québec toute brûlée...... " en laquelle on ne voit plus que des " murailles de pierre toutes bouleversées." En conséquence, ce Père fut obligé d'aller offrir le Saint-Sacrifice de la messe à la Haute-Ville, dans la maison de la veuve de Louis Hébert.

Dans la Relation de 1636, le même Père écrivait ce qui suit : " Les premiers " sacrifices de la messe que nous présen- " tâmes en ces contrées furent offerts " dans un méchant petit taudis, qui " maintenant nous ferait honte ; nous " nous servîmes par après d'une chambre ; " puis on fit bâtir une chapelle (N. D.

“ de Recouvrance) ; on a tâché de la
“ changer en église, l'augmentant de
“ moitié environ, et avec tout cela, les
“ jours de Fêtes, les deux premières
“ messes qui se disent à Québec sont si
“ fréquentées, que cette grande chapelle,
“ ou cette petite église, se voit remplie
“ *usque ad cornu altaris*, d'un bout à
“ l'autre. ”

Ce *petit taudis* était la chapelle des jésuites au couvent de N. D. des Anges, et la *chambre* dont parle le P. Lejeune était dans le fort à la Haute-Ville. Aucune allusion y est faite à la chapelle de Québec.

L'abbé Faillon corrobore le texte de la relation en ces termes : “ Le premier
“ objet de la sollicitude religieuse de
“ Champlain (en 1633), fut de procurer
“ aux colons un lieu de réunion pour les
“ exercices du culte public. Les Anglais,
“ avant le retour des Français, avaient
“ brûlé ou détruit la chapelle desservie
“ autrefois par les Récollets, qui avait
“ servi d'église paroissiale (Chapelle de
“ Québec).

Donc, en 1632, il n'y avait plus de chapelle à la Basse-Ville, et ce ne fut que vers la fin de l'année suivante, 1633, après le retour de Champlain, que celui-ci s'occupa de bâtir une église pour le culte. " En " attendant qu'on en construisit une " nouvelle, dit Faillon, on dressa un " autel dans le fort......... C'était là que " les PP. jésuites allaient administrer " les sacrements, quoique, dans leur " maison de Saint-Charles, ils eussent " une petite chapelle, dédiée sous le " titre de Notre-Dame des Anges......... " Champlain, quelques jours après son " arrivée, s'y rendit pour assister à la " sainte messe......... Mais, avant la fin " de cette année, il exécuta un pieux " dessein qu'il méditait depuis longtemps " .... Après la prise du pays par les " Anglais, il avait fait vœu de bâtir à " Québec une chapelle en l'honneur de " Marie, si les Français rentraient en " possession du Canada, et de la désigner " pour cela sous le titre de *Notre-Dame* " *de la Recouvrance.* "

Cette chapelle de Québec a dû être rebâtie quelques années plus tard, puisque l'acte de sépulture d'un M. Gand mentionne que ce dernier mourut " en " la chambre qui est sous la sacristie et " chapelle du dit Québec." Il est probable qu'elle fut reconstruite après l'incendie de Notre-Dame de Recouvrance en 1640, vû qu'il n'existait plus d'église ni à la Haute ni à la Basse-ville, si ce n'est peut-être la Chapelle de Champlain, qui fut reconstruite dans ce même temps-là, comme nous le verrons plus loin.

§ 4.—*Chapelle de Notre Dame de Recouvrance.*

Cette chapelle fut érigée vers la fin de l'année 1633, sur la montagne, près du Fort Saint-Louis. Elle servit d'église paroissiale jusqu'à l'incendie du 15 juin 1640. La Relation de 1640, rapporte ce désastre dans les termes suivants : " Le " feu se mit en notre maison de Québec.

" qu'il a réduite en poudre, et la *Cha-*
" *pelle de Monsieur le Gouverneur*, et
" l'église publique : tout a été consumé.
" Cela se fit si soudainement, qu'en
" moins de deux ou trois heures on ne
" vit de tous ces bâtiments...qu'un peu
" de cendres et quelques pans de mu-
" railles qui sont restés pour publier
" cette désolation.........Le vent assez
" violent, la sécheresse extrême, le
" bois onctueux du sapin, dont ces
" édifices étaient construits, allumèrent
" un feu si prompt et si violent, qu'on
" ne put quasi rien sauver, toute la
" vaisselle et les cloches et calices se
" fondirent......il fallut aller prendre
" logis à la salle des pauvres, jusques à
" ce que Monsieur le Gouverneur (Mont-
" magny) nous prêtât une maison, dans
" laquelle étant logés, il fallut changer
" cette salle des malades en une église.
" Voilà une perte dont nous nous ressen-
" tirons longtemps."

Plusieurs historiens ont placé à tort N. D. de Recouvrance dans le voisinage

de la cathédrale anglicane, près de la Place d'Armes. Leur erreur est rendue plus évidente aujourd'hui, par le fait que feu M. Laverdière a trouvé sous terre une partie des fondations ou du solage de cette chapelle. Il a pu retracer deux longs pans, ceux du nord et de l'est. dans la cour du presbytère de la Haute-Ville. Les murailles du rond-point de la basilique l'ont empêché de pousser au-delà ses travaux d'excavation. "Celui " des longs pans, dit-il, dont il y a neuf " pieds de découverts, traverse le rond- " point de la basilique, vers le côté de " l'évangile ; l'autre, supposé que la " chapelle eut une trentaine de pieds de " large, doit tomber à peu-près sur la " diagonale de la sacristie."

Notre-Dame de Recouvrance n'était pas orientée dans le même sens que la basilique ; elle courait à peu près parallèlement à la rue Buade, qui alors allait nord-ouest et sud-est, c'est-à-dire. dans une direction assez semblable à celle de la rue de la Fabrique. Le portail.

d'après toute probabilité, était tourné vers la rue du Fort qui conduisait au fort Saint-Louis. En conséquence, le chœur de N. D. de Recouvrance devait coïncider presque complètement avec celui de la basilique. Et Champlain, eut-il été enterré dans le chœur N. D. de Recouvrance, devrait être retrouvé dans le chœur de la basilique de Notre-Dame de Québec. Cette curieuse coïncidence de lieux nous met en mémoire une découverte assez étrange, faite en 1877, lors des travaux d'excavation pratiqués dans les voûtes de l'église. C'est M. l'abbé George Côté qui rapporte ce fait : nous lui laissons la parole : " A deux " pas en avant de la tombe de Mgr " Hubert, et le long de l'ancienne masse " d'autel, ou à peu près, fut trouvé un " corps dont les ossements étaient par- " faitement intacts. La tête, au lieu de " regarder la nef, comme c'est l'usage " pour ceux que l'on enterre dans le " sanctuaire, regardait au contraire le " fond du chœur. Ces restes, malgré la

" place distinguée qu'ils occupaient, ne
" peuvent pas être ceux d'un évêque,
" puisque tous les corps des évêques ont
" été personnellement identifiés. Ce ne
" peut guère être non plus un prêtre
" inhumé depuis la reconstruction de la
" cathédrale ; à moins que, ne tenant
" point compte de l'orientation inusitée
" donnée au cercueil, on ne suppose que
" ce soit Messire Eustache Chartier de
" Lotbinière, doyen du chapitre, qui fut
" inhumé le 15 février 1749, moins de
" cinq mois après la première translation
" de Mgr de Laval, et que le second acte
" de sa sépulture mentionne comme
" ayant été déposé dans le sanctuaire.
" Si cette hypothèse manquait de proba-
" bilité, il resterait encore une alternative :
" celle de penser que ce pourrait être là
" un corps qui aurait été enterré autrefois
" dans la chapelle de Notre-Dame de
" Recouvrance dont les études du regretté
" M. Laverdière ont fixé l'emplacement
" à peu près en cet endroit."

D'après des renseignement obtenus,

ce corps était plus profondément situé que celui de Mgr Hubert, il n'y avait ni cercueil, ni débris de vêtements qui aient permis de prononcer un jugement quelconque sur l'ancienneté et la qualité de ce personnage. Le squelette cependant était complet, et les os parfaitement conservés. Si on s'en rapporte à la direction du corps, on pourrait en inférer qu'il avait dû être enterré dans Notre-Dame de Recouvrance. La direction de celle-ci formait un angle très ouvert avec l'église paroissiale actuelle, et ce fait seul peut nous faire croire à une inhumation de date plus ancienne que celle du Doyen du Chapitre. En reportant ces restes à l'époque de N. D. de Recouvrance, il faudrait les attribuer au P. Raymbault qui, enfermé dans le sépulcre particulier de Champlain, a pu être transféré dans les voûtes de la nouvelle église paroissiale terminée en 1651, en même temps que le corps de Champlain était transporté dans la nef de la même église.

§ 5.—*Chapelle du Gouverneur ou de Champlain.*

Qu'était cette chapelle dont parle le P. B. Vimont dans la Relation de 1640 ? page 50 : " Le feu se mit en notre maison " de Kébec, qu'il a réduite en poudre, et " la Chapelle de *Monsieur* le *Gouverneur* " et l'église publique." Je dis que c'était la *Chapelle de Champlain*. Sans doute c'était une construction modeste, peu spacieuse, mais enfin assez apparente pour mériter le nom de chapelle. M. de Montmagny dont le zèle religieux et le respect pour tout ce qui regardait le culte catholique est connu, devait tenir à honneur de conserver pour les générations futures les cendres du premier gouverneur en même temps que du fondateur de Québec. Il serait peu raisonnable et même injuste de croire qu'il ne remplît pas ce devoir de piété envers celui que tous les habitants, laïcs comme religieux regardaient comme un saint. " Et à sa " mort, dit le P. Lejeune dans la Relation

" de 1639, p 56, on lui fit un convoi fort
" honorable, tant de la part du peuple,
" que des Soldats, des Capitaines et des
" gens de l'Eglise......... Ceux qu'il a
" laissés après lui ont occasion de se
" louer, que s'il est mort hors de France,
" son nom n'en sera pas moins glorieux
" à la Postérité."

Le nom de Chapelle du Gouverneur que lui donne la Relation prouve, ou qu'elle était dédiée à la mémoire de Champlain, ou qu'elle avait été construite par M. de Montmagny. Cette dernière hypothèse même confirme notre assertion ; car, pourquoi cet illustre Chevalier eût-il fait élever cette chapelle dans le voisinage immédiat de Notre-Dame de Recouvrance, sinon pour l'employer à une fin particulière ? Lui-même ne pouvait pas se donner ce luxe d'une chapelle privée, quand l'église paroissiale était si pauvre, et que les habitants de Québec n'avaient pas les ressources suffisantes pour l'agrandir. Si cette chapelle n'eut été qu'attenante à N. D. de Recou-

vrance, l'écrivain de la Relation n'en aurait pas fait une mention spéciale. Cette chapelle avait donc son importance, puisqu'il la désigne tout particulièrement et la distingue de l'église paroissiale.

Quand et par qui fut construite la chapelle du Gouverneur ou de Champlain ? Ce ne fut pas par Champlain ; car, connaissant la précision et l'exactitude qui font le fond de ses écrits, il n'eut pas omis de mentionner cette chapelle. Son humilité, qui était peut-être la vertu qu'il affectionnait davantage, s'opposait à ce qu'il fit ériger de son vivant une chapelle à lui dédiée. Supposant même qu'elle fût son œuvre, il l'eut dotée avant de mourir, comme il le fit à l'égard de N. D. de Recouvrance. A celle-ci, il légua " tout le mobilier " qu'il avait à Québec, ainsi que 3,000 " livres placées dans les fonds de la Com- " pagnie générale de la Nouvelle-France, " dont il faisait lui-même partie ; en " outre 900 livres placées dans une Com- " pagnie particulière ; et, enfin 400 " livres, etc., etc." Rien pour la chapelle

de Québec, rien pour la chapelle du Gouverneur ; ces deux édifices n'existaient donc pas en 1635.

Nous avons vu que M. de Montmagny, après la mort de son prédécesseur, fit ériger cette chapelle ; inutile de revenir là-dessus.

§ 6.—*Où fut enterré Champlain ?*

Il fut probablement inhumé dans les voûtes de Notre Dame de Recouvrance. Il convenait que le corps de Champlain fut déposé ailleurs que dans le cimetière de la Montagne ; conformément à l'usage suivi alors, les hommes de marque avaient l'honneur d'une sépulture à part. Ainsi, le P. Raymbault fut inhumé dans le sépulchre particulier de Champlain. Si on considère la date de l'inhumation de Champlain, on peut raisonnablement conjecturer que Notre-Dame de Recouvrance reçut sa dépouille mortelle ; la rigueur d'un froid de décembre ne permit

pas de construire ce *sépulchre* dont il est question dans le récit du P. Lejeune.

Mais, le repos que Champlain avait trouvé sous le sanctuaire béni de Notre-Dame de Recouvrance ne fut pas de longue durée. Dans le cours de l'été suivant, M. de Montmagny dut faire élever une chapelle spéciale, et y transporter le cercueil qui renfermait l'illustre défunt. Le simple raisonnement nous fera de suite comprendre, que dans cette circonstance solennelle, M. le Gouverneur prit toutes les précautions dont on entoure ordinairement la dernière demeure d'un personnage de grande distinction. En effet, il construisit dans cette chapelle une voûte ou sépulchre en maçonnerie, afin que ce monument précieux fût à l'abri des intempéries et qu'il servît à indiquer surtout, que dans cette Chapelle dormait du sommeil du juste le premier Gouverneur de Québec.

Il était entré dans l'intention du fondateur de cette chapelle, d'en faire le séjour mortuaire de tous ceux qui se

seraient illustrés de quelque manière que ce fût. M. de Montmagny manifesta clairement son intention à cet égard, quand il ordonna que le P. Raymbault y fût enterré à côté de Champlain, à raison de l'estime particulier qu'il lui portait.

Les régistres et les relations de l'époque ne font mention de la chapelle et du sépulchre de Champlain qu'en 1641 et 1642, c'est-à-dire, six années après leur construction probable. L'incendie de 1640 avait détruit les régistres de Québec, et avec eux l'acte de sépulture de Champlain. Depuis 1636, on ne peut donc pas établir qu'il y a eu d'autres personnes enterrées dans la chapelle du Gouverneur ; mais on voit dans les régistres de 1641, que M. Gand fut aussi inhumé le 21 mai, en la chapelle de M. de Champlain. Voici l'acte de sépulture.

" Le 20 de Mai le lendemain de la
" Pentecôte 1641 mourut François de Ré
" dit Mr. Gand, Commissaire Général au
" magasin de Kébec, et ce en la chambre,

" qui est sous la Sacristie, et chapelle
" du dit Kébec, où il avait passé l'hiver.
" Le même jour on chanta les vêpres
" des trépassés pour lui, et le lendemain
" 21 du même mois après l'office des
" morts et la messe chantée solennelle-
" ment il fut enterré en la chapelle de
" M. de Champlain."

A cet acte, il ne faut pas donner une portée qu'il ne comporte pas ; il ne dit pas que M. Gand fut enterré dans le *sépulchre particulier* de Champlain.

On voit dans les régistres de Québec de 1642, que " le 22 d'octobre fut enterré
" dans la chapelle de M. de Champlain
" le P. Charle Rimbault........." Et la relation de 1643 nous apprend, à l'occasion de cette mort, que Champlain fut enterré dans un *sépulchre particulier* :
" M. le Gouverneur, y est-il dit, qui
" estimait sa vertu, désira qu'il (le P.
" Raymbault) fût enterré près du corps
" de feu M. de Champlain, qui est dans
" un *sépulchre particulier*, érigé *exprès*
" pour honorer la mémoire de ce signalé

" personnage, qui a tant obligé la Nou-
" velle-France." (Relations des Jésuites, 1643, p. 3.) Ce jésuite fut donc inhumé à côté de Champlain, dans la même voûte.

La chapelle du Gouverneur ou de Champlain, incendiée en 1640, fut rebâtie par les soins de M. de Montmagny, et en 1649, nous la trouverons encore debout au même endroit.

§ 7.—*Où était située la Chapelle de Champlain ?*

Nous pouvons dire aujourd'hui sans avoir à redouter la contradiction, que cette chapelle était située à la Haute-Ville, dans le voisinage de Notre-Dame de Recouvrance. Il ne s'ensuit pas de là qu'elle fut attenante à l'église paroissiale ; au contraire, elle était placée à une certaine distance de cette dernière. Nous avons la preuve de cet avancé dans un document puisé dans les papiers originaux légués à l'Université-Laval

par feu M. Faribault. Nous donnons la copie de ce document daté du 10 février 1649, et signé par M. Daillebout, alors gouverneur. Cette pièce authentique, trouvé par M. l'abbé Casgrain, porte pour subscription ces mots écrits sur le revers de la feuille :

Une place située dans la grande place de Québec réservée par M. le gouverneur.

PIÈCE AUTHENTIQUE.

Louis Daillebout lieutenant-général du roi et gouverneur dans toute l'étendue du Grand Fleuve Saint-Laurent en la Nouvelle-France rivière et lacs y descendants et lieux qui en dépendent. En vertu du pouvoir à nous donné par Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France et sous le bon plaisir d'icelle, en faisant la distribution d'une place située dans l'enclos de Québec, Nous nous sommes réservé une place située dans le dit enclos contre la *Chapelle Champlain* contenant un arpent de terre ou environ tenant du côté du nord-est à un chemin qui court sud sud-est et nord-ouest qui est entre la dite terre et les terres de l'Eglise paroissiale de ce lieu, d'autre côté au sud-ouest aux terres non concédées d'un bout au nord-ouest à un chemin piésente qui est entre la dite terre et la Grand place pour en jouir par nous du dit arpent de terre ou environ nos successeurs ou ayant cause à toujours pleinement et paisiblement aux charges qu'il plaira à Messieurs de

la dite Compagnie nous ordonner, faite au fort Saint Louis de Québec ce dixième jour de février mil six cent quarante-neuf.

DAILLEBOUT.

Où était situé ce terrain réservé dans l'enclos de Québec par le gouverneur Daillebout ? C'est ce que va déterminer un acte de vente dont voici la teneure :

Contrat de rente foncière due par Jean Jobin à M. Ls. D'Ailleboût—30 juin 1658.

Par devant Jean Baptiste Peuvret Notaire de la Nouvelle-France et témoins soussignés fut présent en sa personne messire Louis D'Ailleboust chevalier seigneur de Coulonges gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en ce pays étendu du fleuve Saint-Laurent, Lequel a reconnu et confessé avoir baillé, cédé, et transporté à titre de rente foncière de bail d'héritage annuelle et perpétuelle non rachetable du tout à toujours et promet garantir de tous troubles et empêchements généralement quelconques à Jean Jobin Mtre tailleur d'habits habitant de ce pays à ce présent preneur et acquéreur au dit titre pour lui, ses hoirs et ayants cause, une place sise en cette ville de Québec, contenant demi arpent de terre ou environ faisant moitié d'un arpent de terre au dit seigneur bailleur appartenant appartenant, Joignant d'un côté à la rue qui passe entre l'église paroissiale et la dite terre, d'autre côté à Jacques Boissel en partie et à Louis Côté, d'un bout à une rue qui passe entre le fort des sauvages et la dite terre, Et d'autre bout à

la place d'Abraham Martin en partie et aux terres non concédées, au dit seigneur bailleur appartenant par concession qu'il en a prise le dixième jour de février mil six cent quarante neuf, ratifiée et signée par Monsieur de Lauzon ci-devant gouverneur de ce pays le vingt deuxième jour d'avril mil six cent cinquante deux.

Il appert, d'après ce contrat, que le terrain réservé par M. d'Ailleboout était borné comme suit : d'un côté par la rue qui passe entre l'église paroissiale et le terrain réservé, c'est-à-dire, la rue Buade actuelle ; d'un autre côté, par la rue qui passe entre le fort des sauvages et le dit terrain, ou la rue du Fort ; au nord-ouest, par un chemin qui est entre le terrain réservé et les terres de Jean Côté, c'est-à-dire la rue du Trésor, qui alors n'était qu'un sentier ; enfin, le quatrième côté était borné par la Place d'Armes ou par la rue Sainte Anne.

Le nom de *Chapelle Champlain* se trouve mentionné deux fois dans le document du Gouverneur d'Ailleboout. 1o. " Nous nous sommes réservé une " place située dans le dit enclos contre la

Chapelle Champlain "... 2o. Cette place " tient du côté sud sud-est à un chemin " qui est entre la dite terre et la dite " *Chapelle Champlain*," et les mots *la dite Chapelle Champlain* sont ratturés et remplacés par les mots *la Grande place*

L'*enclos* était ce vaste terrain compris entre la rue Buade, la côte de la montagne, en gagnant le sud, jusqu'à un endroit quelconque dans les environs de la Place d'Armes. Le terrain réservé, d'un arpent de superficie, était donc compris dans cet enclos, et avait pour limite sud sud-est, la rue du Fort, qui le séparait d'avec la chapelle Champlain. Or, comme cette chapelle n'occupait qu'un espace restreint de l'autre côté de la rue du Fort, sur la grande Place, elle ne pouvait seule servir de borne à un terrain qui avait une étendue peut-être trois ou quatre fois plus considérable que celle de la chapelle. Voilà comment on peut expliquer ces mots *la dite Chapelle Champlain* biffés et remplacés entre lignes par les suivants *la grand place.*

En égard aussi à la distance entre la rue du Fort et la chapelle, celle-ci ne pouvait pas être une borne exacte au terrain du gouverneur Dailleboût.

Il s'ensuit donc, que la Chapelle de Champlain s'élevait quelque part dans le carré compris entre les rues du Fort et Port-Dauphin d'une part, le sommet de la côte de la Montagne d'autre part, et une ligne qui se prolongerait de la rue Sainte-Anne jusqu'au mur d'enceinte, près de la Terrasse-Frontenac. Ce lieu nous semble avoir été bien choisi. De l'autre côté de la côte de la montagne reposaient dans le champ mortuaire les ossements des personnes de moindre condition ; en deçà, et presque en face, dans un endroit dominant d'où l'on pouvait facilement apercevoir le vieux cimetière, dormaient dans une chapelle spéciale, les héros, laïcs comme religieux, morts au service de la religion et de la patrie.

§ 8.—*Qu'est devenue la Chapelle de Champlain ?*

D'après la teneure du document cité plus haut, il est certain que la chapelle de Champlain existait encore à la date du 10 février 1649. Le fort des Hurons, qui servit de refuge à un débris de cette vaste tribu dispersée, dut être construite à côté de cette chapelle, qui semble après cette époque être tombée en ruines, puisqu'il n'en est fait mention nulle part. M. de Montmagny avait quitté le Canada en 1648, et son successeur M. D'Aillebout ne mit peut-être pas autant de soins que son prédécesseur à conserver ce monument précieux. Toujours est-il qu'elle a dû ou être abandonnée à la destruction, ou brûlée, ou démolie, lors des premières constructions qui furent faites plus tard le long des rues Buade et du Fort.

§ 9.—*Le sépulchre particulier et le corps de Champlain.*

On se perd en conjectures sur le sort qui fut réservé à ce sépulchre et aux ossements qu'il renfermait. Il est probable que voyant la ruine de la chapelle, des particuliers achetèrent les terrains de la Grande place où ils se taillèrent des lots à bâtir. Les autorités religieuses, prévoyant la démolition du sépulchre, préférèrent transporter ces ossements dans un lieu plus sûr. En 1649, l'église paroissiale ne faisait que sortir de ses ruines, mais, lorsqu'elle fut terminée en 1651, l'édifice pouvait offrir un lieu propice à l'inhumation de M. de Champlain.

Nous terminerons, en citant ces belles paroles de M. l'abbé G. Côté qui semble s'accorder avec nous sur le fait que la Basilique de Québec couvrirait de son égide puissante les dépouilles du premier et du plus illustre gouverneur de la Nouvelle-France.

“ Qui sait s’il n’est pas absolument
“ soutenable qu’elle (la Basilique) ait eu
“ un jour l’honneur de recevoir dans son
“ sein les ossements du fondateur de
“ Québec ? Car, si jamais, après l’abandon
“ ou la ruine de la chapelle de Champlain,
“ ces ossements furent tirés de leur
“ premier tombeau, (en quelque endroit
“ d’ailleurs que nos archéologues se
“ décident à le placer), ne pourraît-on
“ pas, sans témérité, supposer que des
“ translations successives auraient fini
“ par les confier à l’église paroissiale, qui
“ plus que toute autre semblerait avoir
“ eu un droit spécial à ce glorieux
“ privilège ? Mais ce ne sont là que de
“ simples suppositions ou tout au plus
“ de douces espérances qui seraient à la
“ fois la personnification et le couronne-
“ ment des gloires du passé.”

II

DANS QUEL ENDROIT DE QUÉBEC LE MARQUIS DE MONTCALM A-T-IL RENDU LE DERNIER SOUPIR ?

Encore un point d'histoire bien controversé ; avec une foule d'autres je me suis posé les questions suivantes ? Est-ce à l'Hôpital-Général ? Est-ce chez Arnoux, chirurgien ? Est-ce au monastère des Ursulines ? Est-ce à l'Hôtel-Dieu ? Est-ce au château St. Louis que Montcalm est mort ?

1.—*Hôpital-Général.*

Le capitaine John Knox, témoin oculaire, paraît-il, rapporte que le 13 Septembre 1759, gisait, blessé à mort, dans une des salles de l'Hôpital-Général, le marquis de Montcalm. Ce Knox, qui était de service sous Wolfe, et consignait

chaque jour les faits et gestes de l'armée, avant, pendant et après le siège de Québec, est assez digne de foi, d'autant plus qu'il n'a aucun intérêt à celer la vérité. Toutefois, son témoignage n'est corroboré par aucun historien. *Testis unus, testis nullus.*

2.—Arnoux, rue St. Louis.

Plusieurs s'accordent à dire, entr'autres le chevalier Johnstone, aide-de-camp de Lévis, et qui assistait à la bataille de Plaines d'Abraham, que le marquis de Montcalm, s'efforçant de rallier les troupes dans leur fuite sans ordre, reçut une blessure dans le bas-ventre................ On le transporta de suite à Québec, et on le déposa dans la maison de M. Arnoux, chirurgien du Roi, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui l'Hôtel-de-ville, à l'encoignure des rues St Louis et Ste Ursule.

Johnstone ne dit pas que Montcalm soit allé mourir ailleurs.

L'abbé Ferland semble s'en rapporter à cette version, et il donne même à supposer que Montcalm acheva sa carrière chez Arnoux.

Le témoignage de Johnstone est incomplet, et ne précise rien.

3.—*Monastère des Ursulines.*

Il n'est aucun témoignage qui empêche de croire que Montcalm ne rendît le dernier soupir dans une salle du monastère des Ursulines. Il semble assez naturel de penser qu'on le transporta, le 13 Septembre au soir, dans cet endroit à l'abri de tous les bruits du dehors et du dedans. L'on sait que Montcalm expira le 14 au matin, et qu'il fut inhumé dans la chapelle du monastère.

4.—*Hôtel-Dieu.*

Montcalm ne fut pas transporté à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital était déjà rempli de blessés anglais, et l'on n'a pas

même dû songer à envoyer le noble et vaillant blessé mourir au milieu de cette foule déjà trop à l'étroit dans une bâtisse qui ne faisant que de sortir de l'incendie, et qui devait offrir de grandes incommodités.

5.—*Le château Saint Louis.*

Un opuscule intitulé : *Notes on the Plains of Abraham*, publié en 1858 à Gibraltar par le Lieutenant Colonel Beatson, officier du génie, ouvrage bien renseigné, mentionne le fait que Montcalm expira au *château Saint Louis.*

Garneau dit, que Montcalm rendit le dernier soupir au *château Saint Louis.*

Dernièrement parut en France une étude intéressante sur le marquis de Montcalm. Cette étude est faite en partie à l'aide de documents inédits, suivant le dire de son auteur. Voici ce que nous y lisons : " Il était à cheval sur les buttes

à Neveu proche la porte Saint Louis, quand une balle l'atteignit dans les reins. Il ne tomba point, appela deux grenadiers pour le soutenir, et tout sanglant, rentra à Québec. Quelques femmes le voyant ainsi pâle et chancelant, s'écrièrent : " Le marquis est tué." Il les rassura, et se fit porter au château Saint Louis."

Ce dernier récit est en tous points conforme aux détails que donne le colonel Beatson, dans la brochure ci-haut mentionnée. Ce témoignage vient en ligne directe d'une femme qui fut témoin de l'entrée de Montcalm à Québec. Elle-même en aurait donné communication à l'Hon. Malcolm Fraser, petit-fils d'un des officiers de Wolfe, qui, à son tour en avait instruit feu M. Faribault.

D'après ces témoignages, nous pouvons affirmer, sans crainte de tomber dans une erreur historique grave, que Montcalm, grièvement blessé, fut déposé chez Arnoux pour y recevoir les premiers soins et les plus urgents. De là, il fut

transporté au château Saint-Louis, et son état étant jugé grave par le chirurgien qui ne lui donnait que 10 à 12 heures de vie, il consentit à demeurer au milieu des officiers de l'armée qui lui rendirent les derniers soins.

III

DONNEZ DES PREUVES, S'IL Y EN A, DE LA TRAHISON DE BIGOT A L'EGARD DU GOUVERNEMERT FRANÇAIS DURANT LE SIÉGE DE QUÉBEC, EN 1759 ?

Après bien des recherches, il m'a été impossible de trouver quelques preuves directes de la trahison de Bigot durant le siège de Québec en 1759. Si, cependant, cette preuve semble manquer au procès du Sieur Bigot, il n'en reste pas moins acquis à l'histoire que cet Intendant plus que tout autre a conduit la colonie à sa perte par ses exactions sans nombre et son amour du gain. La soif insatiable de la fortune, et les moyens peu convenables dont Bigot se servit pour y arriver, en firent une âme vénale et capable du plus grand des crimes : trahir sa patrie et son roi. Le châtiment terrible qu'il eut à subir en France, ne fut que justice rendue à ses compa-

triotes canadiens et français, et surtout à Montcalm qu'il avait sans cesse cherché à déprécier.

Les écrivains semblent rapporter le fait de la trahison de Bigot à deux chefs principaux : 1o. Qui livra aux Anglais le secret du passage qui seul leur permettait d'arriver sur les hauteurs du Cap-Rouge ? 2o. Comment se peut-il que Vergor, préposé à la garde de ce poste important, n'eut pas connaissance de l'arrivée des Anglais, et n'eut à leur opposer qu'une poignée d'hommes, tandis qu'il aurait dû s'entourer de toutes les mesures de précaution possibles en cas d'une attaque qu'on redoutait ?

La réponse à ces deux questions est difficile, et le mystère les entoure, comme la conduite de certains individus, par exemple du Sieur Dénis de Vitré, dont les actes postérieurs ont été bien compromettants pour leur loyauté.

Il est peu probable que nous parvenions un jour à débrouiller ce chaos. Qu'il nous suffise de citer comme résumé

de cette question, ces quelques lignes du savant auteur de l'Album du touriste (page 59.)

" Armé de ce document (mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 à 1760), le lecteur pourra citer au tribunal d'une impartiale postérité les plus fameux coquins de l'époque, leur imprimer au front une juste flétrissure et apprécier convenablement les menées ténébreuses de ceux qui avaient *intérêt* à ce que la France perdit ce beau pays ; car, avec l'abbé Ferland et d'autres, nous sommes inclinés à voir dans la manière dont on défendit le Canada, plus que de l'indifférence, rien moins que de la trahison de la part de la coterie Bigot."

" Il était de l'intérêt de cette faction de céler ses infamies sous la ruine commune ; les scélérats consommés brûlent l'habitation qu'ils ont dévastée après en avoir outragé les habitants ; l'incendie cache toute trace du crime."

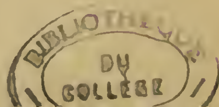
IV

ORIGINE DE DONNACONA, LE GRAND CHEF DES SAUVAGES A L'ARRIVÉE DE JACQUES-CARTIER EN 1535.

Donnacona, roi de Stadaconé qui était sa ville et demeurance, était aussi l'*agouhanna* ou seigneur du Canada, lors du deuxième voyage de Jacques-Cartier, en 1535. "Le *Canada*," dit Garneau, "dont la principale bourgade était *Stadaconé*, aujourd'hui *Québec*, commençait à l'Ile-aux-Coudres, et se prolongeait en remontant le fleuve jusque vers Hochelaga."

Il y avait encore les royaumes de Saguenay et de Hochelaga qui avaient un chef ou agouhanna à leur tête.

D'après Ferland et l'abbé Faillon, la bourgade soumise au commandement de Donnacona (et il va sans dire, Donnacona lui-même), appartenait à la grande



famille huronne, bien plus industrieuse et plus intelligente, dit Ferland, que ne l'étaient les nations algonquines. D'ailleurs, ajoute-il, la description que fait Cartier des mœurs et des coutumes de cette peuplade ne fait que corroborer cette opinion.

Comme on le voit, ces deux savants abbés simplifient déjà considérablement la question en limitant le choix entre les nations huronne et algonquine.

Le professeur Dawson, dans un article du *Canadian Naturalist* se prononce en faveur de l'origine algonquine des sauvages de Stadaconé et de Hochelaga à l'époque de Cartier. Voici ce qu'il dit :

" Cartier indique évidemment comme identiques les langues parlées à Stadaconé et à Hochelaga. Plusieurs mots qu'il cite incidemment sont les mêmes et n'offrent qu'une légère différence, et il ne donne qu'un vocabulaire pour ces deux places. Cela s'accorde parfaitement avec ce que disent expressément les *Relations des Jésuites*, que cette tribu,

dont les ancêtres auraient habité Montréal, parlaient la langue algonquine à l'époque de Cartier et en 1642. Ce peuple était en même temps politiquement et socialement uni aux algonquins du bas du fleuve, etc."

L'abbé Faillon, qui cherche à prouver la thèse adverse, sape par la base l'argument du professeur Dawson, quand il dit que la langue parlée à Stadaconé du temps de Cartier était bien la langue huronne et non pas l'algonquine, et il prouve sa thèse au moyen de citations de mots usités alors et qui étaient hurons. Ainsi, le mot *Agouhanna*, seigneur, se dit en algonquin *Okima*. Le mot *Canada*, se dit en algonquin *Otena*8, etc., etc., et il continue ainsi en donnant une nomenclature qui semble faire croire que Donnacona et les siens appartenaient bien à la nation des Hurons.

Quand au fait que les langues parlées à Stadaconé et à Hochelaga étaient bien identiques, tous deux s'accordent sur ce point. C'était bien aussi le langage des sauvages de Gaspé, puisque Taiguragny

et Domagaya que Cartier avait amenés de Gaspé en France à son premier voyage, et qu'il ramena l'année suivante à Stadaconé, comprenaient la langue des habitants de cette bourgade.

Il est bien vrai, que les Algonquins avaient habité ou habitèrent un peu plus tard l'île de Montréal. Le récit que fit en 1642 à M. de Maisonneuve un sauvage algonquin, qui assistait à la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, célébrée pour la première fois à Ville-Marie, nous fait croire que les Algonquins d'abord prossesseurs de l'île, en avaient été chassés par les Hurons, qui eux-mêmes n'habitaient pas Hochelaga en 1642.

Avec les traditions obscures des anciens habitants du Canada, il est difficile, dit Ferland, de reconstruire l'histoire des temps qui ont précédé l'arrivée de Champlain.

Il est donc probable que Donnacona appartenait à la nation huronne, qui avait des ramifications nombreuses dans tout le pays, surtout à Hochelaga et à Gaspé.

V

CARTIER AVAIT-IL DES *aumôniers*, LORS DE SON SECOND VOYAGE AU CANADA ?

Deux religieux faisaient partie de l'escadre de Jacques-Cartier, lors de son 2e voyage au Canada ; leurs noms étaient *Dom Antoine et Dom Guillaume le Breton*. (Voir la liste de l'équipage). J'ignore les raisons qui ont fait dire à l'auteur d'une note, que nous lisons au bas de la page 33 de l'édition canadienne des voyages de Cartier, les mots suivants : " Il est certain qu'aucun ecclésiastique " n'a accompagné Quartier soit dans le " premier voyage, soit dans les autres " qu'il fit subséquemment en Canada. " L'opinion qui prévaut pourtant est, que Cartier à son second voyage, s'était fait accompagner d'ecclésiastiques qui célébrèrent la sainte messe à Québec et ailleurs.

Ferland le dit expressément, et donne même le nom de ces aumôniers.

Dans Laverdière, il est dit, que le P. Dolbeau célébrait à Québec, le 26 juin 1615, la première messe qui y ait été dite depuis l'époque de Cartier.

L'abbé Faillon arrive à la même conclusion, et fait une longue et savante dissertation à ce sujet. C'étaient probablement deux Bénédictins, si on en juge par le titre de Dom qui précède leurs noms. Ce point importe peu du reste à la question principale.

VI

ORIGINES DU MOT *Canada.*

Quelques-uns prétendent que les Espagnols furent envoyés par François I pour découvrir des terres nouvelles ; parvenus à la Baie des Chaleurs, ils se mirent à la recherche de mines précieuses, et ne trouvant rien, ils manifestèrent leurs déceptions par ces mots : *acanada*, *rien ici*. Les Sauvages ayant saisi ces paroles, en avaient appelé le pays du nom de *Canada.*

D'autres affirment que *Canada* est une corruption des mots *Capo de nada*, *cap de rien*, *cap stérile*, dénomination que les Espagnols auraient donnée à cette terre qu'ils croyaient stérile.

Dans une pièce inédite de la bibliothèque de l'Université-Laval, nous avons trouvé l'origine suivante du mot *Canada.*

Ce mot viendrait des premiers voyageurs qui descendirent en ce pays. Quelqu'un leur ayant demandé ce qu'ils cherchaient, ils répondirent qu'ils étaient *des hommes cherchant une terre, segnada Canada.* Canada signifierait alors *terre.*

Ces étymologies diverses tirées de la langue espagnole, ne sont pas rationnelles à notre sens. Supposant même, que des Espagnols auraient foulé les premiers lè sol de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et même du Nouveau-Brunswick, et que les Indiens de ces contrées auraient appris d'eux le mot Canada, on ne peut guère s'expliquer comment ils eussent pu appliquer ensuite cette appellation à un pays qui commençait à l'Ile aux Coudres et se prolongeait jusqu'à Hochelaga, à l'arrivée de Cartier en 1535. La langue sauvage, du reste, était assez riche pour y puiser le mot Canada, et on ne peut pas croire un instant que ce mot ne dérive pas de l'indien.

La véritable étymologie vient du mot Iroquois *Kannata*, qui signifie *amas de*

cabanes, de huttes ou *un village.* Dans le vocabulaire de la langue de Hochelaga, joint au journal de Cartier, il donne *Canada* ou *Kannata* comme le mot employé pour *ville* ou *village.* Il a la même signification dans la langue mohawk. Belleforest et Thévet traduisent *Canada* comme un mot indien qui signifie *terre.*

VII

ORIGINES DU MOT *Québec.*

On trouve *Kebek* dans le P. Bressany, et *Kebec* très-souvent dans les *Relations* et ailleurs. J. Cartier ne donna à ce lieu d'autre nom que *Stadacone* et *Stadacona*, village des Sauvages. Jean Alphonse l'appelle toujours *Canada*, et Jean de Laët *Stadaca* et *Stadacone.* Sagard dans son vocabulaire de la langue huronne dit, qu'en cette langue le nom de Québec était *Aton-ta-ré-guée*, tandis que les Hurons modernes l'appellent *Tia-ton-ta-riti*, c'est-à-dire " lieu où la " Rivière se retrécit." Charlevoix prétend que les Algonquins disaient autrefois *Quebeio* et les Abenaquis *Quélibec*, c'est-à-dire, " ce qui est fermé." Champlain dit que le nom de Québec était donné par les Sauvages à l'endroit le plus resserré de la rivière.

Suivant Mgr Laflèche, ancien missionnaire à la Rivière-Rouge, Québec, dans la langue Crise, vient de *Kepak*, temps indéfini du verbe *Kipao*, et signifie *c'est bouché.* Québec, en micmac *Kébéqué*, suivant M. J. M. Bellenger, ancien missionnaire à qui la langue des Micmacs était très-familière, veut dire " retrécisse-
" ment des eaux formé par deux langues
" ou pointes de terre qui se croisent. Dans
" les premiers temps que j'étais dans les
" missions, je descendais de Ristigouche
" à Carleton ; les deux sauvages qui me
" menaient en canot, répétant souvent le
" mot Kébek, je leur demandai s'ils se
" préparaient à aller bientôt à Québec.
" Ils me répondirent : *Non, regarde les*
" *deux pointes et l'eau qui est resserrée en*
" *dedans ; on appelle cela Kébek en notre*
" *langue.*"

En algonquin, le mot *Québec* prononcé *Ouabec*, signifie " là où la rivière est fermée." C'est l'opinion de M. Vassal, né d'une mère abénaquise et qui parle plusieurs des langues Indigènes au

milieu desquels il a passé la plus grande partie de sa vie, que *Ouabec* signifie "détroit." Dans l'idiôme micmac, assure M. Malo, qui fut missionnaire de 1828 à 1843 chez les tribus du golfe St. Laurent. *Kibek* à la même signification.

L'origine du mot *Québec* est évidemment indienne, et pour mieux préciser, algonquine. Champlain et Lescarbot le disent expressément. MM. Malo et Vasseur n'entretiennent aucun doute sur cette opinion. "Le nom de *Québec* ne vient point du cri de surprise d'un matelot normand : *Quel bec* ! c'est-à-dire, *Quel cap* ! et la dissertations de Hawkins, pour prouver que les De la Pôle, Comtes de Suffolk, portaient au XVe Siècle le titre de Seigneurs de Québec, est sans fondement, car les De la Pôle étaient seigneurs, non de Québec, mais de Bréquebec, en Normandie." (Ferland.)

VIII

NOMS DIVERS DONNÉS A L'ILE D'ANTICOSTI.

1°. Le nom primitif donné à cette île par les sauvages était *Natiscotec* (Jean de Laët).

2°. Jacques-Cartier, à son deuxième voyage de découvertes, donna à cette île le nom de l'*Assomption*, parce qu'il y arriva le 15 août, jour de l'Assomption de la Sainte-Vierge. " Le lendemain jour " de Notre-Dame d'Aoust, quinzième du " dit mois, nous passasmes le détroit : " la nuit devant, et le lendemain eumes " cognoissance des terres qui nous demeu- " roient vers le Su, qui est une terre à " hautes montagnes à merveilles, dont " le Cap susdit de la dite Isle que nous " avons nommée *L'Isle de l'Assomption.*"

3°. Jean Alphonse de Xanctoigne, premier pilote de M. de Roberval, dans un routier où est représenté le cours du

fleuve St Laurent, depuis le détroit de Belle-Isle jusques au Fort de France-Roy, en Canada, lui donne le nom d'*Ile de l'Ascension* ; c'était en 1542.

4°. Dans un document inédit qui se trouve quelque part dans les archives de la bibliothèque de l'Université-Laval, nous avons vu que cette île avait été appelée *Taisple*, par des anglais probablement.

5°. Les Français, dit J. de Laët, entendant les Indiens appeler l'île du nom de *Natiscotec*, en firent par corruption le mot *Anticosti*, nom qu'elle porte encore. Une rivière au nord de l'île porte encore aujourd'hui le nom de *Natiscotec*.

6°. Thévet l'a appelée *Naticousti*.

7°. Les Montagnais la désignent sous le nom de *Nataskoueh*, c'est-à-dire, *lieu où l'on va chercher l'ours*.

IX

LIEUTENANTS GOUVERNEURS DE QUÉBEC.

Sir Guy Carleton, 1766 à 1768.
Frederick Haldimand, 1778 à 1785.
Henry Hamilton, 1785 à 1786.
Henry Hope, 1786 à 1786.
Sir Alured Clark, 1791 à 1793.
Sir Robert Shore Milnes, 1799 à 1805.
Sir Francis Nathaniel Burton, 1824 à 1825.

X

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DE GASPÉ.

Nous sommes dans l'ignorance à peu près complète sur les motifs qui engagèrent la mère-patrie à nommer des officiers d'un grade aussi élevé que celui de lieutenant-gouverneur, quand rien ne semblait exiger de tels besoins. Plusieurs s'accordent à croire que N. Cox fut le premier Lieutenant-Gouverneur de Gaspé. C'est bien à tort, croyons-nous, car avant lui, il dut y en avoir plusieurs autres, entr'autres un nommé Elliot ; mais aucun d'eux ne résida à Gaspé. Ce n'était qu'une sinécure à laquelle se rattachait d'assez forts émoluments ; récompense accordée au mérite, devons-nous charitablement supposer.

Mais, en 1774, quand les loyaux de la Nouvelle-Angleterre semblaient vouloir s'établir au Canada plutôt que de secouer

le joug, alors l'Angleterre, ne pouvant que leur tendre une main secourable, comme c'était son devoir, leur offrit l'hospitalité dans les vastes comtés de Gaspé et de Bonaventure. Un lieutenant-gouverneur fut nommé, et ce fut Nicolas Cox. Ses états de service nombreux, la bravoure qu'il avait déployée lors du siège de Québec en 1759, lui avaient valu cet honneur insigne qui lui rapportait mille beaux louis d'or et d'autres choses encore. Ce ne fut qu'en 1780, qu'il se rendit à Percé pour prendre possession de son gouvernement. Il avait une maison à New-Carlisle, et il s'occupa beaucoup de faire progresser cette partie du Canada qui commençait à prendre de l'importance. En 1784, on lui accorda une pension que ses infirmités l'avaient forcé à demander. La *Gazette de Québec* du 16 janvier 1794, annonçait ainsi sa mort arrivée le 8 du même mois :
" Vendredi, le 8 janvier, est décédé à
" l'âge de 70 ans, Nicolas Cox, écuyer,
" Lieutenant-Gouverneur de Gaspé et

" Surintendant des pêcheries du Labra-
" dor. Dès ses premières années, il
" embrassa la profession des armes, et il
" y servit fidèlement son roi et son pays
" pendant plus de cinquante-deux ans.
" Il prit part aux sièges de Louisbourg
" et de Québec, et commandait une
" compagnie du 47e régiment à l'immor-
" telle bataille des plaines d'Abraham,
" le 13 septembre 1759. Dans la belle
" défense de Québec, au printemps de
" 1776, Lord Dorchester l'adjoignit à son
" état-major ; et bien que ce temps soit
" déjà loin de nous, il y a encore vivants
" trop de ses frères-d'armes qui peuvent
" rendre à son zèle, à sa fermeté, à sa
" ponctualité à remplir scrupuleusement
" son devoir, un témoignage aussi ample
" qu'honorable, pour qu'il soit besoin
" de s'étendre sur ce point."

Francis LeMaistre remplaça Cox. Il ne demeura que peu d'années à Percé, sa résidence ordinaire. Il mourut à Québec en 1805, et le *Mercury* du 16 février, donne un résumé des cérémonies

qui accompagnèrent ses funérailles. Il mourut en sa demeure, rue Sainte-Famille, le 13 février 1805. Il était un des Adjudants-Généraux de la Milice Provinciale et Colonel d'un bataillon de milice de Québec." L'on ne connaît que fort peu de chose de ce lieutenant-gouverneur : et nous n'avons de pièces officielles émanées de lui qu'une ordonnance aux habitants de la Rivière à l'Anguille, datée de Percé, le 11 août 1784, et à la même date, une autorisation à Jacques Gangnon d'agir comme chef des sauvages domiciliés à Ristigouche.

A F. LeMaistre succéda Alexander Forbes. Celui-ci ne se rendit probablement jamais à Gaspé, au moins avec l'intention d'y résider. En 1821, la Chambre d'Assemblée siégeant à Québec, voulut mettre une fin à ce qu'elle considérait comme un abus. Ce fonctionnaire " ne résidant pas dans la province, " c'était faire payer £300 inutilement. Mais le Gouvernement fit la sourde oreille, maintint Forbes en place et lui

continua ses émoluments. En 1825, on constate que la Chambre d'Assemblée refusa de voter l'item suivant des subsides : Lieutenant-Gouverneur de Gaspé £300. Le résultat ne fut pas plus satisfaisant qu'en 1821, et cette sinécure continua d'exister. En 1833, A. Forbes était encore Lieutenant-Gouverneur de Gaspé, mais il est fort probable qu'on lui avait refusé son salaire dès l'année 1831, quand Lord Aylmer, dans son message aux Chambres, disait : " On
" propose d'abolir la charge de Lieute-
" nant-Gouverneur de Gaspé comme
" n'important plus au service public ;
" mais il est à espérer qu'en l'abolissant,
" le Gouvernement verra l'Assemblée
" payer les justes réclamations pour
" arrérages des deux années précédentes,
" et comme indemnité pour la perte que le
" titulaire éprouvera par cette abolition."

L'*Almanach de Québec* de 1833 mentionne encore A. Forbes comme Lieutenant-Gouverneur de Gaspé. Etait-ce par erreur, ou parce que celui-ci aurait

préféré conserver le titre honorifique et sacrifier les £300 ? nos études ne nous permettent pas de nous prononcer sur ce point obscur, qui mériterait d'être mieux connu.

XI

FRANÇAIS RESTÉS A QUÉBEC, EN 1629, APRÈS LE DÉPART DE CHAMPLAIN, LORS DE LA PRISE DE CETTE VILLE PAR LES KIRTK.

Les historiens nous apprennent, qu'il ne resta à Québec qu'une poignée de Français. Les uns disent qu'il n'y resta que la famille Hébert ; d'autres citent A. Martin et sa famille et A. Duchesne chirurgien. Si nous ajoutons foi à ces auteurs, nous arrivons à un total de quatorze. C'est peu, et même trop peu pour que nous puissions admettre sans hésiter cette statistique que l'abbé Faillon a considérablement maltraitée.

Tout nous porte à croire que Pierre Desportes, son épouse, et sa nièce restèrent à Québec. Celle-ci épousa en 1634 Guillaume Hébert, fils de Louis. Or. bien que les régistres ne nous fassent pas connaître que Desportes et son épouse

soient morts au pays, il est peu probable qu'ils aient laissé ici seule, en 1629, leur nièce Hélène Desportes, ou que l'ayant emmenée en France en 1629, ils soient revenus au Canada en 1632 ou 1633, pour aller mourir ensuite dans leur pays natal. Cette Hélène Desportes est la mère du premier prêtre Canadien.

Il existe des doutes sur le sort d'une autre famille, composée du chef, N. Pivert, de son épouse et d'une nièce. Champlain, dans ses *Voyages*, dit que Pivert, sa femme, etc., résidaient au Cap Tourmente en 1628. L'abbé Tanguay, après avoir cité Champlain, nous apprend que l'épouse de Pivert mourut à Québec, le 29 novembre 1643, et, dans une note, il ajoute que " cette famille était restée à " Québec après le départ de Champlain. " Ainsi, nous arrivons à un grand total de 22 personnes, 7 hommes, 8 femmes et 7 enfants. Une enfant naquit à Guillaume Couillard durant cette période de 1629 à 1632. Elle fut baptisée le 9 février 1631. par le ministre luthérien, le même que

fit incarcérer Louis Kirtk pour avoir voulu susciter une révolte contre le chef anglais. Le nom de ce ministre nous est inconnu.

Nous donnons la liste des noms, et l'âge de quelques-uns de ceux qui demeurèrent à Québec, après le départ de Champlain :

Marie Rollet, veuve de Louis Hébert.
Guillaume Hubou, marié à M. Rollet.
Guillaume Hébert.
Guillemette Hébert, 23 ans.
Guillaume Couillard, marié à G. Hébert.

Louise Couillard, 4 ans Marguerite Couillard, 3 ans Louis Couillard, 4 mois	enfants de G. Couillard

Abraham Martin, 40 ans, marié à M. Langlois.
Marguerite Langlois.

Anne Martin, 15 ans Eustache Martin, 8 ans Marguerite Martin, 5 ans Hélène Martin, 2 ans.	enfants d'A. Martin.

Pierre Desportes, marié à F. Langlois.

Françoise Langlois.
Hélène Desportes, nièce de P. Desportes.
Nicolas Pivert, marié à M. Lesage.
Marguerite Lesage.
Leur nièce.
Adrien Duchesne et son épouse.

Marie Rollet, veuve de Louis Hébert. épousa le 16 mai 1629 Guillaume Hubou, et mourut le 27 mai 1649.

Guillaume Hubou, homme honorable demeurait à la côte Ste.-Généviève ; il mourut le 13 mai 1653.

Guillaume Hébert épousa le 1er octobre 1634 Hélène Desportes, et il mourut en 1639. Celle-ci épousa en secondes noces Noël Morin, charron, en décembre 1639. De ce mariage naquirent 12 enfants, dont le 2e, Germain, baptisé le 15 janvier 1642, fut le premier prêtre canadien.

Guillaume Couillard fut enterré le 4 mars 1663 dans l'église de l'Hôtel-Dieu. et son épouse Guillemette Hébert, fut également inhumée à l'Hôtel-Dieu, le 20 octobre 1684. Marguerite Couillard

épousa le 7 octobre 1637 Jean Nicolet, et Nicolas Maccard en secondes noces, le 12 novembre 1646. Couillard eut 10 enfants. Moins de 80 ans après, le P. Leclercq remarquait que la postérité de Couillard était devenue si nombreuse, qu'elle comptait plus de 250 membres, et que plus de 900 personnes étaient alliées à cette famille. Il y a peu de familles un peu anciennes, qui ne puissent remonter par quelques-uns de leurs ancêtres jusqu'à celle de Couillard. Nous ne mentionnerons que les suivantes : Les Joliet, De Léry, De Ramezay, d'Eschambault, Fournier, Taschereau, Blanchet, Taché, l'Espinay, de Beaumont, Després, Dupuis, Des Islets, DesChesnes, Lafontaine, etc.

Abraham Martin, qui mourut le 8 septembre 1664, légua son nom au champ de bataille où se rencontrèrent les armées de Wolfe et de Montcalm, le 13 septembre 1759. Mgr Taché, évêque de St Boniface, le Dr Taché d'Ottawa. etc., comptent parmi leurs ancêtres en

ligne directe, les trois propriétaires de Québec, Louis Hébert, Guillaume Couillard et Abraham Martin.

Adrien Duchesne, chirurgien, resta à Québec en 1629 ; il servit de parrain à Elizabeth Couillard, fille de Guillaume. Il était l'oncle de Charles Lemoyne de Longueuil et de Châteauguay, lieutenant-général ; et ce dernier fut anobli par des lettres patentes de Sa Majesté datées du 10 juillet 1676. Il ne faut pas le confondre avec Charles Lemoyne, premier baron de Longueuil, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Montréal, et administrateur de la Nouvelle-France de 1725 à 1726.

XII

ÉQUIPAGE DES VAISSEAUX DE JACQUES-CARTIER, LORS DE SON 2E VOYAGE A QUÉBEC.

L'équipage des trois vaisseaux qui formaient l'escadre commandée par Jacques-Cartier, était de cent-dix hommes. Notre liste ne donne les noms que de 81 ; donc, 29 manquent à l'appel. Durant leur séjour à Québec, 25 à 30 périrent du terrible mal de terre appelé scorbut. Il est donc propable que la liste de cet équipage ne fut dressée qu'après le retour en France de ces marins, et voilà ce qui peut expliquer son imperfection. Philippe Rougemont fut une des victimes du scorbut. De Goyelle est cité par Charlevoix. Nous donnons la liste des hommes d'équipage.

Jacques Cartier, capitaine.
Thomas Fourmont, maître de la nef.
Guillaume le Breton Bastille, capitaine et pilote du galion.
Jacques Maingar, maître du galion.
Marc Jalobert, capitaine et pilote du courlieu.
Guillaume le Marié, maître du courlieu.
Laurens Boulain.
Estienne Nouel.
Pierre Esmery dit Talbot.
Michel Hervé.
Estienne Reumeuel
Michel Audiepore.
Bertrand Lamboste.
Richard LeBay.
Lucas père Sr Fammys.
François Guitault, apothicaire.
George Mabille.
Guillaume Sequart, charpentier.
Robin Le Fort.
Samson Ripault, barbier.
Françoys Guillot.
Guillaume Esnault, charpentier.
Jehan Dabin, charpentier.
Jehan Duvert,
Jullien Gollet.
Thomas Boulain.
Michel Philipot.
Jehan Hamel.
Jehan Fleury.
Guillaume Guilbert.
Colas Barbe.
Guillaume de Guernesé.
Eustache Grossein.
Guillaume Allierte.
Jehan Ravy.
Pierre Marquier, trompette.
Guill. Legentilhomme.
Raoullet Maingard.
Françoys Duault.
Hervé Henry.
Yvon Legal.
Anthoine Alierte.
Jehan Colas.
Jacques Poinsault.
Dom Guillaume Le Breton.
Dom Anthoine.
Philipe Thomas, charpentier.
Jacques Duboys.
Julien Plantirvet.
Jehan Go.
Jehan Legentilhomme.
Michel Donquais, charpentier.
Jehan Aismery, charpentier.
Pierre Maingard.
Lucas Clavier.
Goulset Riou.
Jehan Jacques de Morbihan.
Pierre Nyel.
Legendre Est. Leblanc.
Jehan Pierres.
Jehan Comuyres.
Anthoine Desgranches.
Louys Douayrer.
Pierre Coupeaulx.
Pierres Jonchée.

Laurens Gaillot.
Guillaume Bochier.
Michel Eon.
Jehan Anthoine.
Michel Maingard.
Jehan Margen.
Bertrand Apuril.
Gilles Staflin.
Geoffroy Ollivier.
Jean Gouyon.
Charles Gaillot.
Claude de Pontbrians.
Charles de la Pomme-raye.
Jean Poullet.
Philippe Rougemont.
De Goyelle.

Cette liste est la plus complète qu'il nous ait été possible de nous procurer au Canada.

APPENDICE

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS RELIGIEUX DE 1615 A 1650.

1815—Mai—Arrivée à Québec des premiers missionnaires : PP. Jamay, Dolbeau, LeCaron, et le Frère Pacifique Duplessis, Récollets. Chapelle érigée par Champlain et le P. Dolbeau, au pied de la montagne.

1615—25 juin — Le P. Dolbeau dit la première messe qui ait été célébrée à Québec depuis Cartier et Roberval.

La Chapelle de Québec sert d'église paroissiale jusqu'au départ des missionnaires, en 1629.

1617—Arrivée du P. Paul Huet, récollet.

1618—Premier mariage fait à Québec, par le P. LeCaron, entre Etienne Jonquest et Anne Hébert.

1618—29 juillet—Ouverture du premier jubilé dans la Chapelle de Québec, par le P. Dolbeau.

1619—Juin—Arrivée de P. G. Poulain.

1619—23 août—Mort du Frère Pacifique,—Inhumé dans la Chapelle de Québec, et plus tard transporté dans le Cimetière de Notre-Dame des Anges.

1620—Arrivée du P. G. LeBaillf. Erection de la Chapelle des Récollets, sous le nom de N.-D des Anges.

1621—Mariage de G. Couillard et de Guillemette Hébert : c'est le premier acte inscrit au registre de N. D. de Québec.

1622—Arrivée des Père G. Galleran et Irénée Piat.

1623—Arrivée du Père N. Viel et du Frère Gabriel Sagard, auteur d'une *Histoire du Canada* et du *Grand voyage au pays des Hurons.*

1624—Saint Joseph choisi pour patron du pays.

1625—Cinq Jésuites, dont trois Pères, arrivent à Québec, ce sont les PP. Lallemant, Jean de Brébeuf et Enemond Masse, et un Récollet le P. Laroche-Daillon. Ils vont résider au couvent des Récollets, sur les bords de la rivière Saint-Charles. Mort du P. N. Viel.

1625—1er septembre—Les Jésuites prennent possession et plantent une croix sur une pointe de terre formée par la rivière Saint-Charles et le ruisseau Lairet.

1626—14 juillet—Arrivée des PP. Jésuites. Anne de Noué et Noyrot.

1627—Mort de Louis Hébert : inhumé dans le cimetière des Récollets.

1629—9 septembre—Départ de Champlain, des missionnaires jésuites et récollets et de plusieurs habitants français, après la reddition de Québec.

1632—Juillet—Arrivée des Pères Lejeune et Anne de Noué, jésuites. Chapelle de Québec détruite. Messe célébrée dans la maison de la veuve Hébert par le P. Lejeune. Offices des dimanches et fêtes désormais célébrés dans une chapelle dressée dans le Fort Saint-Louis ; messes de semaine à la Chapelle des Récollets.

1633—23 mai—Arrivée de Champlain et des Pères Masse et Brébeuf.

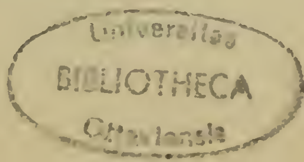
1633—Décembre—Erection de la Chapelle de N.-D. de Recouvrance, près du Fort Saint-Louis : première église paroissiale de Québec.

1634—24 juin—Arrivée des Pères C. Lallemant. Jacques Buteux et Charles Raymbault.

1635—Les Jésuites acceptent la donation du Marquis de Gamache pour leur mission du Canada.

1632—25 décembre—Mort de Samuel de Champlain, premier gouverneur. Inhumé dans la Chapelle de Notre-Dame de Recouvrance.

1636—11 juin—Arrivée de M. de Montmagny, 2e gouverneur. Erection de la Chapelle dite de Champlain près du Fort Saint-Louis sur la Grand'place. Le corps de Champlain y est transporté et déposé dans un sépulchre particulier.



1637—Les Jésuites commencent à construire un collège à la Haute-Ville. Fondation de la mission algonquine et montagnaise à Sillery, par les soins du Chevalier de Sillery.

1639—1er août—Arrivée des Religieuses Ursulines et Hospitalières.

1640—14 juin—Incendie de la maison des Jésuites, de N.-D. de Recouvrance et de la Chapelle du Gouverneur ou de Champlain. Régistres brûlés. M. de Montmagny fait rétablir la Chapelle de Champlain. La Chapelle des religieuses de l'hôpital sert d'église paroissiale, et l'hôpital de résidence aux jésuites. Les Hospitalières vont demeurer dans la maison de M. de Puiseaux, à l'anse de Saint-Michel. Formation à Paris de la société de Notre-Dame de Montréal.

1641—21 mai—François de Ré dit M. Gand enterré dans la Chapelle de Champlain. Arrivée à Québec de M. de Maisonneuve et de Mlle J. Mance.

1642—18 mai—Fondation de Montréal.

1642—22 octobre—Le P. Charles Raymbault, jésuite, inhumé dans la Chapelle de Champlain.

1642—21 novembre—Les Ursulines vont occuper leur premier monastère à la Haute-Ville. Elles avaient demeuré depuis leur arrivée dans une petite maison à la Basse-Ville. Les Hospitalières abandonnent Sillery et reprennent possession de leur hôpital.

1645—Septembre—Le P. Jérôme Lallemant commence à tenir un journal connu sous le nom de *Journal des Jésuites*. Nous ne possédons rien de ce journal après 1668.

1646—1 février—Mort du P. Anne de Noüe.

1646—11 mai—Mort du P. Enemond Masse à Sillery.

1646—18 octobre—Le P. I. Jogues tué par les Agniers.

1646—5 novembre—Mort de la M. Marie de Saint-Ignace, première supérieure de l'hôpital de Québec.

1647—24 septembre—Pose de la première pierre de l'église paroissiale.

1648—20 août—Arrivée de M. d'Aillebout, 3e gouverneur de la Nouvelle-France.

1649—16 mars—Martyre du P. J. de Brebeuf.

1649—17 mars—Martyre du P. G. Lallemant.

1650—24 décembre—Première messe dite dans l'église paroissiale.

1650—30 décembre—Incendie du monastère des Ursulines.

FIN.

